

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 66

Artikel: Etat civil : Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1 kilo 15 jours après la levée, 1 kilo 15 jours après.)

7° Artichauts, cardons, (par an) 8 kilos de nitrate de soude. 15 kilos de superphosphate, 2 kilos de chlorure de potassium.

8° Légumineuses : pois, fèves haricots (par are).

9° Asperges (par are) : 6 kilos de superphosphate, 2 kilos de chlorure de potassium, 5 kilos de nitrate de soude.

10° Arbres fruitiers. — Pour les arbres isolés dont la couronne projetée sur le sol mesurerait 25 mètres carrés, on devra employer : 2 kilos de superphosphate, 400 gr. de chlorure de potassium, 500 grammes de nitrate de soude.



Poignée d'histoires

Un grand escalier

Les habitants de Sainte-Hélène se vantent de posséder, avec leur *Jacob's Ladder* (échelle de Jacob), le plus long escalier du monde. Sans les chicaner sur la possession d'un record aussi spécial, on peut dire, en s'en rapportant aux témoignages des touristes et voyageurs, que c'est à coup sûr l'escalier le plus difficile à gravir que l'on connaisse.

Le nombre des marches, qui est de 746, exigerait déjà, dans les circonstances les plus favorables, un effort musculaire considérable de la part du grimpeur. Mais il faut remarquer que ces marches sont très régulières : leur contre-marche (face verticale) a la même largeur que leur semelle, ce qui est une cause de fatigue pour le pied.

De plus, l'escalier ne possède pas un seul palier alors que les règles d'hygiène adoptées par les architectes modernes en exigent un toutes les 22 ou 25 marches.

Mais les paysans de Sainte-Hélène s'occupent bien de l'hygiène ! Il leur suffit de savoir qu'à l'aide de l'Echelle de Jacob, ils peuvent « dégringoler » une colline rapide en quatre ou cinq minutes, alors que l'ancien chemin, avec ses nombreux détours, leur prenait trois quarts d'heure. Aussi l'escalier est-il très fréquenté.

Il a même donné naissance à de curieux sports locaux. Par exemple, les jeunes gens s'exercent à gravir les 746 marches en un temps donné, et sans souffler. Les jours de fête, l'escalier sert à des concours de vitesse et d'endurance.

Celui qui a monté l'escalier le plus vite et sans fatigue apparente, reçoit un objet d'art et une médaille commémorative. Il est fêté.

Il devient, pour une année, le héros du pays. Tous les honneurs sont réservés à ce champion d'un sport spécial, jusqu'à ce que, l'année suivante, un autre ait gravi dans un temps plus court, les 746 marches de l'échelle de Jacob.

Le portrait du décoré

Le peintre Alfred Stevens, qui mourut récemment, contait la délicieuse anecdote que voici :

Un matin, je vis entrer chez moi un de mes amis.

— Mon cher maître, me dit-il, je suis confus de déranger un artiste tel que vous et de votre talent pour une bagatelle...

Et il continua en d'ininterminables éloges sur mes œuvres. Bref, je l'interrompis en lui disant :

— Au fait, cher ami, je suis pressé.

— Eh bien, cher maître, voilà... Mon beau-père vient d'être décoré... j'ai son portrait, grandeur naturelle, à la maison, mais dont la boutonnière, naturellement, est vierge... Voudriez-vous avoir la bonté... j'en rougis... de rougir la boutonnière de mon beau-père : cela fera tant plaisir à ma femme !

J'accepte. Le lendemain, on m'apporte la toile en question : le beau-père avait un visage de mauvaise humeur, l'air revêché. Je prends mon pinceau, je decore le bonhomme, mais, devant cette figure maussade, je ne sais ce qui me passe par la tête, et pensant que cet homme qui vient d'avoir le bonheur d'être décoré ne peut rester avec une tête aussi grognonne, je me mets, sans réfléchir, à maquiller cette figure, et, en cinq coups de pinceau, à lui imprimer un air de joie et de gaieté sur la physionomie.

Ce n'est que ma tâche terminée que je réfléchis aux conséquences de ma... gaminerie ; il était trop tard. Qu'allait-il se passer ? Le lendemain, un coup de sonnette me fit frissonner. Que dirait le beau-père en se voyant ainsi transformé ? Tableau : le nouveau chevalier faillit mourir de joie en se voyant si beau :

— Cher maître, me dit-il, merci ! Quel talent est le vôtre ! Rien que cette petite tâche rouge que vous avez mise à ma boutonnière a suffi à me rendre le visage souriant !

Je n'ai jamais eu d'ami plus fidèle ni plus collant !

Plus de chauves

On s'étonne qu'il y ait encore des chauves, et qui souffrent de l'être. Ils n'en doivent accuser que leur négligence, car les remèdes efficaces ne manquent point. Dès le temps de Plin, on n'avait que l'embarras du choix. L'alopécie se guérissait à Rome par des applications d'empâtres animaux. On estimait souverainement la fiente de brebis pilée dans le miel et l'huile de Cyprus ; celle du rat nommé par Varron muscerda et la cendre de sabot du mulet dissoute dans l'huile de myrte. Le sang de mouche, les têtes de mouches donnaient d'excellents résultats, pourvu qu'on eût frotté d'abord le crâne à recouvrir avec une feuille de figuier ; il était bon d'ajouter à ce mu-cat du miel, ou, de préférence du lait de femme. La tête de rat était particulièrement recommandée quand la calvitie était le fait d'un maléfice. La peau de hérisson brûlée dans la poix liquide rendait la vie au poil, même sur les cicatrices ; mais on devait d'abord décaper la surface malade avec de la moutarde ou du vinaigre. Cette vertu du hérisson se retrouve d'ailleurs dans le porc-épic à un degré beaucoup plus éminent. On prévenait aussi la chute des cheveux en s'enduisant de la cendre d'un lézard vert mêlée à de la graisse d'ours et à de l'oignon pilé. La cendre de vipère n'était pas sans mérite, non plus que la fiente fraîche de poule. On tirait avantage des cantharides dissoutes dans la poix liquide, mais il y fallait de la prudence pour éviter les ulcérations. Les intéressés trouveront, en outre, dans Plin, une bonne recette pour la teinture des cheveux : Un œuf de corbeaux, battu dans un vase de cuivre et appliqué sur la tête rasée, rend les cheveux noirs. Il faut faire cette opération à l'ombre et ne pas se laver la tête avant le quatrième jour. Il faut surtout, tant que l'onguent n'est pas sec, tenir de l'huile dans sa bouche. de peur que les dents noircissent aussi. On sait que les teintures brunes offrent toujours des dangers.

Etat civil

DE

POURRENTREY

Mois de mars 1907

Naissances.

Du 1. Jeannerat, fille mort-née de Adrien, employé aux C.-F.-F., de Montenol, et de Joséphine Octavie née Ritzenthaler. — Du 2. Gigon André-César-Joseph, fils de César, fabricant d'horlogerie, de Fontenais, et de Augusta née Froidevaux. — Du 2. Fliückiger Fernand-Auguste, fils de Emile, employé aux C.-F.-F., de Rohrbach, et de Clara-Maria-Julia née Lièvre. — Du 8. Lauber Gilbert-Louis-Canisius, fils de Nicolas, visiteur de douane, de Marbach, et de Hermance née Juillard. — Du 13. Boillat Eugène-Paul, fils de Edouard, employé de banque, de la Chaix des Breuleux, et de Lucie née Rassinier. — Du 17. Voyat Alphonse-Gustave, fils de Alphonse, facteur postal, de Alle, et de Marie-Louise-Joseph-Célestine née Rérat. — Du 19. Meyer, fils mort-né de Joseph, fondé de pouvoirs à la Société horlogère, de Boécourt, et de Hélène née Boussart. — Du 19. Chavanne Joseph-Victor, fils de Léon, confiseur de Porrentruy, et de Marie née de Reichenbach. — Du 22. Bouele Charles-Emile-Joseph, fils de Joseph, mécanicien, de Courgenay, et de Marie-Joséphine-Madeleine née Piller. — Du 28. Buzzi Marie, fils de Paul, maçon, de Gavirate, Côme, Italie, et de Caroline née Monti. — Du 28. Raaf Ernest-Charles, fils de Gottlob, boulanger, de Nagold, Wurtemberg, et de Rosine née Lude.

Mariages.

Du 14. Barth Friedrich, cultivateur, de Seedorf, et Schuhmacher Ida, cultivatrice, de Rüttschegg.

Décès.

Du 1. Noirjean Jules-Joseph, fils de Jules, de Dampfreux, né en 1906. — Du 1. Sautebin Hippolyte, employé, de Saicourt, né en 1886. — Du 2. Gutzwiller Jean, journalier, de Bonfol, né en 1848. — Du 2. Chavanne Victor-Joseph-Albert, horloger-graveur, de Porrentruy, né en 1859. — Du 8. Varin Emile, fils de Etienne, de Courgenay, né en 1894. — Du 10. Jeannerat Marie-Anne née Villat, sans profession, de St-Brais, né en 1830. — Du 13. Rondez Joseph, menuisier, de Cornol, né en 1849. — Du 17. Merguin Jules-Adrien, aubergiste, de Alle, né en 1865. — Du 18. Chételat Achille-Joseph, horloger, de Montsevelier, né en 1866. — Du 18. Jambé Zéphirin-Juste, horloger, des Enfers, né en 1853. — Du 19. Frund Edmond, horloger-remonteur, de Movelier, né en 1855. — Du 23. Gysiger Jules, domestique, de Hauenstein, né en 1872. — Du 24. Braichet Albert, expert-forestier, de Porrentruy, né en 1842. — Du 25. Siegfried Régula née Schmid, sans profession, de Wipkingen, née en 1820. — Du 23. Ruter Benoît, cultivateur, de Lyss, né en 1855. — Du 24. Comment Arsène, pierriste, de Réclère, né en 1866. — Du 31. Werth Joseph, employé, de Delle, né en 1834.

Passe-temps

Solutions du N° du 31 mars 1907.

Devises : Le mouton parce qu'il est lai né (l'ai-né).

C'est une chaise.
Ceux de Senlis (sans lits).

Devises

Pourquoi les dames n'aiment elles pas les nouvelles mesures ?

Quelle est la plante la plus utile à l'homme ?

Quel est l'homme qui n'a point de mère ?

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.